

# LES EXIGENCES DU PROCESSUS PRÉ ANALYTIQUE

*Maîtriser les exigences de la prise en charge des demandes.*

## QUI EST CONCERNÉ ?

- Biologistes, Techniciens, Préleveurs, Secrétaires, Qualificiens, Cadres de santé, ...

## PRÉ-REQUIS

Avoir les connaissances de base relative à la thématique

## LES + DE LA FORMATION

- Examen exhaustif des exigences normatives et réglementaires.
- Zoom sur le management des compétences.
- Certificat d'aptitude délivré après l'examen des acquis pédagogiques.

**DURÉE** : 1 jour


**TARIF** : Sur demande, formation réalisée en intra entreprise

**FORMATEUR** :

Biologiste, Auditeur ICA 15189\*

**CODE STAGE** : 1001

\* ICA = institut de certification des auditeurs – certification délivrée par AFNOR Certification

 CERTIFICAT ACQUIS PÉDAGOGIQUES

## OBJECTIFS

- Comprendre les exigences de l'ISO 15189 v2012, du SH REF 02 et de la réglementation en vigueur,
- Être capable de mettre en œuvre ces exigences au quotidien

## CONTENU DE LA FORMATION

Pré-test et post-test pour validation individuelle des acquis.

## LE PROCESSUS PRÉ ANALYTIQUE

- Description des différentes activités et du management des ressources :
  - Accueil des patients.
  - Recueil et transmission des données cliniques.
  - Prestation de conseil (patients et cliniciens).
  - Prélèvements au laboratoire et réception des prélèvements externes.
  - Organisation du tri.
  - Sous-traitance d'analyses.
- Management du processus.
- Identification et maîtrise des interfaces mono et multi sites.
  - Transport des échantillons.
  - Transmission des informations.

## L'EXAMEN DES EXIGENCES

- Normatives et réglementaires.
- Zoom sur la compétence.
- Règle de confidentialité.
- Réponses pratiques à ces exigences.

## LES CONTRATS

- Contrats préleveurs externes et ETS.
- Revue de contrat : patients, ETS...

## LE MANUEL DE PRÉLÈVEMENT

## EXAMEN DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

- Un examen de fin de stage permet de valider l'acquisition des connaissances nécessaires à une bonne mise en pratique (délivrance d'un certificat en plus de l'attestation de présence).